



«**PRIX INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME LUDOVIC TRARIEUX**»

*“L’hommage des avocats à un avocat”*

INSTITUT DES DROITS DE L'HOMME DU BARREAU DE BORDEAUX  
INSTITUT DE FORMATION EN DROITS DE L'HOMME DU BARREAU DE PARIS  
INSTITUT DES DROITS DE L'HOMME DU BARREAU DE BRUXELLES  
INSTITUT DES DROITS DE L'HOMME DES AVOCATS EUROPEENS (IDHAE)

**1985-2005**

**Vingt années d'attribution du « Prix des Droits de l'Homme - Ludovic Trarieux »**

*Il y a vingt ans le 27 avril 1985, le premier Prix Ludovic Trarieux était décerné à Nelson Mandela alors emprisonné en Afrique du Sud.*

*Le  
10<sup>ème</sup>*

*Prix sera attribué le 23 mai 2005 à Paris.*

Le 27 février 1984, sous l'impulsion du Bâtonnier Favreau, a été créé l'**Institut des Droits de l'Homme du Barreau de Bordeaux**, sous forme d'une association de la loi 1901, qui a pour objet de **décerner un prix à « un avocat sans distinction de nationalité ou de barreau, qui aura illustré par son œuvre, son activité ou ses souffrances, la défense du respect des droits de l'Homme, des droits de la défense, la suprématie du droit, la lutte contre les racismes et l'intolérance sous toutes leurs formes »**, sous la dénomination de **Prix International des Droits de l'Homme**.

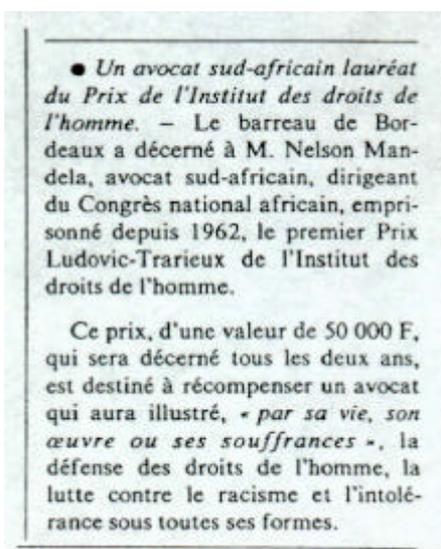
Le « **Prix International des Droits de l'Homme - Ludovic Trarieux** » commémore le souvenir de Ludovic Trarieux (1840- 1904), avocat au Barreau de Bordeaux, puis à Paris, Ministre de la Justice (1895), fondateur, en 1898, en plein cœur de l'affaire Dreyfus, de la « **Ligue française pour la défense des Droits de l'Homme et du Citoyen** », qui est à l'origine de toutes les ligues créées depuis dans le monde.

Evoquant les raisons de son engagement aux côtés de Dreyfus, Ludovic Trarieux disait:  
"CE N'ETAIT PAS SEULEMENT D'AILLEURS LA CAUSE ISOLEE D'UN HOMME  
QUI ETAIT A DEFENDRE,C'ETAIT DERRIERE CETTE CAUSE, LE DROIT, LA  
JUSTICE,L'HUMANITE."

Cette citation figure sur le revers de la médaille frappée par la Monnaie de Paris qui est remise aux lauréats.

Le Prix, d'une valeur de **5 000 euros** est attribué après consultation des principales organisations non gouvernementales, barreaux ou associations à but humanitaire à travers le monde qui sont invités à désigner le (ou les) candidat(s) qui leur paraît (ou paraissent) répondre aux critères spécifiques d'attributions du Prix.

### **Nelson Mandela: premier lauréat du Prix en 1985.**



**Le Monde 5 avril 1985 – page 22**

Le premier Prix Ludovic Trarieux a été attribué le 29 mars 1985. « *Un avocat sud-africain lauréat du Prix de l'Institut des droits de l'Homme* », titrait alors le journal **Le Monde** dans une brève. Nelson Mandela n'était pas à l'époque le président de l'Afrique du Sud qu'il est devenu depuis. Il était alors emprisonné depuis 23 ans en Afrique du Sud. C'était un des cinq premiers prix à lui être décerné, et il s'agissait là de la première distinction jamais décernée par des avocats. C'était aussi la première en France.

Le Prix a été remis officiellement à sa fille, le 27 avril 1985, à Bordeaux, en présence de quarante bâtonniers venus d'Europe et d'Afrique.

### **Anniversaire : 1985 : Le premier Prix**



**27 avril 1985** : Remise du Premier Prix Ludovic Trarieux à Zenani Mandela Dhlamini, au nom de son père emprisonné depuis 23 ans.

Malheureusement, il ne fut pas possible d'attribuer le Prix de 1986 à 1990. Le 11 février 1990, Nelson Mandela était libéré. A partir de cette date, l'IDHBB décida de ne pas renoncer et d'attribuer un nouveau Prix tous les deux ans, en collaboration avec tous les avocats européens.

C'est ainsi qu'ont été successivement lauréats

**1985: Nelson MANDELA** (Afrique du Sud)

**1992: Augusto ZÚÑIGA PAZ** (Pérou)

**1994: Jadranka CIGELJ** (Bosnie-Herzégovine)

**1996 : conjointement : Najib HOSNI** (Tunisie) et **Dalila MEZIANE**(Algérie)

**1998 : ZHOU Guoqiang** (Chine)

**2000 : Esber YAGMURDERELI** (Turquie)

**2002: Mehrangiz KAR** (Iran)

**2003 : conjointement Digna OCHOA #** et **Bárbara ZAMORA** (Mexique).

# à titre posthume

**2004 : Aktham NAISSE** (Syrie)

*Augusto Zúñiga-Paz* travaillait depuis de nombreuses années pour la COMISEDH, la *Comisión de Derechos Humanos* qui s'occupait de plusieurs dossiers sensibles de violation des droits de l'homme lorsqu'il a reçu une lettre piégée qui lui a arraché l'avant-bras gauche. Réfugié politique en Suède avec sa famille, il a continué son combat pour les droits de l'homme et contre tous « les terrorismes ». Il a reçu le « Prix Ludovic Trarieux » le 8 avril 1992 à Bordeaux.

*Jadranka Cigelj*, catholique et spécialiste de droit du travail, faisait partie de la "catégorie" des intellectuels, détenue au camp d'Omarska, puis au camp de Trnopolje. Elle dut endurer brutalités, tortures et sévices sexuels, en ex-Yougoslavie. Seule l'intervention du Comité International de la Croix Rouge a permis de faire cesser le supplice. Un film a raconté son expérience dans les camps. Elle a dédié son prix aux cinq femmes tuées dans le camp d'Omarska.

Les co-lauréats du 4<sup>ème</sup> Prix étaient tous deux d'Afrique du Nord. Aux cotés de l'avocate algérienne, *Dalila Meziane*, militante des droits de la femme au péril de sa vie, *Nejib Hosni* était, comme Mandela, en détention lors de l'attribution du Prix, mais il a été libéré en Décembre de la même année .

En 1998 le Prix était attribué à *Zhou Guoqiang*, avocat chinois condamné aux camps de rééducation par le travail. Libéré, il ne put venir recevoir son prix par crainte de ne jamais plus pouvoir retourner en Chine, comme nombre de dissidents chinois qui se trouvent aujourd'hui en exil.

C'est pourquoi, Zhou Guoqiang a demandé à Liu Qing, président d'Human Rights in China, de venir de New York pour recevoir en son nom le Prix qui lui fut remis par Robert Badinter, à Bordeaux, le 2 octobre 1998.



Le sixième « Prix International des Droits de l'Homme - Ludovic Trarieux » était attribué, le 2 mars 2000, à l'avocat turc, écrivain et activiste des Droits de l'Homme, **Esber Yagmurdereli**. Aveugle, il purgeait alors depuis juin 1998 une peine de prison pour avoir prôné une solution pacifique au problème kurde. Le Jury a demandé sa libération immédiate. Le Prix a été remis le 29 septembre 2000 à son fils, Ugur. Esber Yagmurdereli a été libéré trois mois plus tard, le 18 janvier 2001



Le 7<sup>ème</sup> Prix a été attribué en 2002 à **Mehrangiz Kar**, avocate, écrivaine, essayiste, très connue en Iran, est l'auteur avec Shahla Lahiji d'un livre intitulé "Le rôle des femmes dans l'Iran préhistorique", emprisonnée à son retour en Iran pour avoir participé à une conférence à Berlin. Le prix lui a été remis à Paris, par Monsieur Guy Canivet, Premier président de la Cour de Cassation.

En 2003, avec **Digna Ochoa**, c'est la première fois depuis sa création en 1984 que le Prix est attribué à titre posthume. Avocate des droits de l'homme au Mexique, Digna Ochoa avait défendu entre autres des personnes accusées de connivence avec le mouvement zapatiste. A maintes reprises, elle a dénoncé la torture et les violences subies par ses clients pendant leur passage dans les services de police. Après avoir reçu à plusieurs reprises des menaces diverses elle a été assassinée le vendredi 19 octobre 2001, à l'âge de 37 ans, d'un coup de fusil, alors qu'elle se trouvait à son cabinet de la rue Zacatecas, en plein centre de Mexico. La co-lauréate, **Bárbara Zamora** fut la proche collaboratrice et l'associée de Digna Ochoa. Elle milite pour la défense des droits de l'Homme au Mexique a reçu à son tour les mêmes menaces en mars 2002.

Le prix 2004 a été décerné à **Aktham Naisse**, président des Comités de Défense des Libertés Démocratiques et des Droits de l'Homme en Syrie(CDF), arrêté et détenu plusieurs fois en raison de son combat pour l'abolition des lois martiales et de l'état d'urgence pour instaurer un état de droit en Syrie. Il était à nouveau emprisonné lorsque le Prix lui a été décerné mais il a été libéré quelques mois plus tard, le 16 août 2004. Le Prix lui a été remis à Bruxelles par M. Michel Lahousse, premier président de la Cour de Cassation de Belgique, le 8 octobre 2004. Aktham Naisse attend encore aujourd'hui le verdict son procès.

Depuis 2003, le prix, devenu une institution, est l'hommage désormais annuel des avocats à un avocat du monde. Il est décerné conjointement par l'Institut des Droits de l'Homme du Barreau de Bordeaux, l'Institut de Formation en Droits de l'Homme du Barreau de Paris, l'Institut des Droits de l'Homme du Barreau de Bruxelles et l'Institut des Droits de l'Homme des Avocats Européens - European Bar Human Rights Institute (IDHAE). Il est remis aux lauréats alternativement dans une des villes ou chacun des instituts exerce son activité.

Vingt ans après, le Jury se réunira le 23 mai 2005 à la Maison du Barreau à Paris pour attribuer le 10<sup>ème</sup> prix. Il choisira le lauréat 2005 parmi les avocats suivants : Henri BURIN DES ROZIERES (Brésil), N'Sii LUANDA SHANDWE. (République Démocratique du Congo), ZHENG Enchong (Chine), Juan Carlos GONZALEZ LEIVA (Cuba), Parvez IMROZ (Inde), Cak MUNIR(Indonésie), Nasser ZARAFSHAN (Iran), Jeetaman BASNET (Népal), Gloria CANO (Pérou), SALEH Mahmud Osman (Soudan), SOMCHAI Neelaphaijit (Thaïlande), Gabriel SHUMBA (Zimbabwe).